

Nombre de syndics en exercice	: 12 + 4
Nombre de présents ou représentés	: 10
Pour	: 10
Contre	: /
Abstention	: /

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT
Séance du 20 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 20 juin à onze heures, le Syndicat du Canal de Ventavon St-Tropez est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Christian GALLO.

Etaient présents : René ISNARD, Daniel ROBERT, Rémy LIEUTIER, Christian TROJA, Jérôme SAMUEL, Christian GARCIN, Nicolas RICHIER, Gérard BARDONNENCHE

Etaient absents : Jean Noel NAL, Bernard NAL

Était excusé et représenté : Jacques MAUREL (Pouvoir donné à Christian GALLO)

Assistaient également sans voix délibérante à la réunion : Vincent de TRUCHIS (Directeur), Richard CHAIX (Responsable administratif et financier)

Secrétaire de séance : Daniel ROBERT.

Objet : Promesse de vente d'une parcelle identifiée n° OB 454 en commune du Poët.

Monsieur le Président rappelle aux syndics le besoin d'une parcelle sur la commune du Poët.

Le Président indique que, par suite de différentes négociations avec la commune du Poët, il a été arrêté les dispositions suivantes :

- Acquisition d'une parcelle de l'ordre de 620 m²
- Il est retenu un prix de vente de 6€ /m² auquel s'ajoute 0,50 €/m² au titre de la prime de réemploi.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le syndicat, à la majorité des membres présents ou représentés :

- Donne un avis favorable à la promesse d'achat de la parcelle OB 454,
- Donne tout pouvoir à son Président pour signer les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré à Le Poët, les jour, mois et an que dessus.

Une feuille d'émargement signée des membres présents est annexée au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance
Daniel ROBERT



Certifiée et rendue exécutoire,

Le Président,
Christian GALLO

